



MRC DE LA
CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Politique culturelle

2025





Table des matières

Mots officiels	4
----------------	---

01

Mise en contexte	6
------------------	---

1.1 Les piliers de la politique culturelle	8
1.2 Portrait de la région	9
1.3 La culture de la Côte-de-Beaupré	11

02

Principaux constats	12
---------------------	----

03

Besoins identifiés	14
--------------------	----

3.1 Sur le plan de l'offre culturelle	15
3.2 Sur le plan des consommateurs de culture	16

04

Principaux enjeux ayant fait consensus lors de l'activité de consultation	18
---	----

05

Vision de la politique culturelle 2025	20
--	----

5.1 La vision de la culture pour la Côte-de-Beaupré	21
5.2 Principes directeurs	21
5.3 Les orientations et objectifs	23



Mot du préfet

Pierre Lefrançois

Préfet de la MRC de
La Côte-de-Beaupré

Notre MRC continue de s'illustrer par la richesse de son histoire, sa vie artistique et la fierté de ses concitoyens.ennes.

Au nom du conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré, c'est avec enthousiasme que je vous présente la nouvelle Politique culturelle de notre territoire.

Près de vingt ans après l'adoption de la première politique culturelle, notre MRC continue de s'illustrer par la richesse de son histoire, sa vie artistique et la fierté de ses concitoyens.ennes. Forte de ses racines profondes, la Côte-de-Beaupré s'inscrit résolument dans une vision d'avenir où la culture et le patrimoine sont au cœur du développement durable, du mieux-être collectif et du sentiment d'appartenance.

Cette nouvelle politique s'appuie sur une démarche méticuleuse, inclusive et représentative de notre milieu. Elle trace les grands axes qui guideront notre action culturelle pour les prochaines années, en tenant compte des réalités actuelles, des défis à relever et des nombreuses possibilités à saisir. Plus qu'un document de planification, elle constitue un engagement collectif envers la reconnaissance, la transmission et l'évolution de notre identité culturelle.

Elle s'adresse à toutes celles et ceux qui font vivre la culture sur notre territoire : citoyennes et citoyens, artistes, artisans, organismes, travailleuses et travailleurs culturels, ainsi qu'aux élus municipaux, partenaires essentiels à sa mise en œuvre. Elle nous invite à travailler ensemble pour soutenir les initiatives artistiques, favoriser l'accès à la culture et mettre en valeur un patrimoine qui nous distingue à l'échelle nationale.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de cette politique, notamment les membres du comité de travail, les partenaires consultés et les citoyens qui ont partagé leur vision. Merci également aux élus de la MRC pour leur collaboration afin de faire de la culture un pilier de notre développement.

Ensemble, faisons vivre cette nouvelle Politique culturelle. Qu'elle soit un moteur d'inspiration, de mobilisation et de fierté pour toutes les municipalités de la Côte-de-Beaupré !

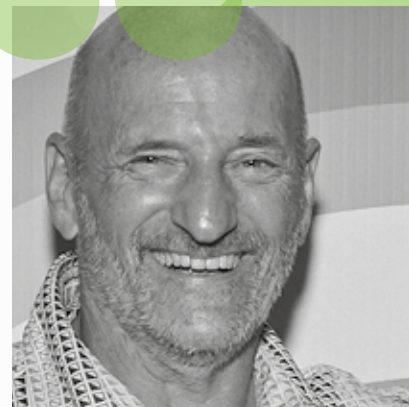
C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la nouvelle Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Depuis l'adoption de la première politique en 2006, notre territoire a connu une évolution importante sur les plans culturel, social et économique. La culture et le patrimoine demeurent au cœur de notre identité et continuent d'enrichir la vie gens d'ici et des touristes, tout en contribuant au rayonnement de notre région.

Au fil des années, l'engagement des artistes, des artisans, des organismes culturels et de la population n'a cessé de croître. Cette mobilisation témoigne d'un profond attachement au territoire, à son histoire, à son paysage et à la richesse des pratiques artistiques qui s'y développent. Aujourd'hui plus que jamais, la culture est reconnue comme un levier de développement et de vitalité pour notre collectivité.

La présente politique est le fruit d'une démarche collaborative rigoureuse, menée avec l'appui d'un comité de travail représentatif et l'expertise d'une firme spécialisée. Grâce à un vaste processus de consultation citoyenne, elle reflète les aspirations actuelles de notre milieu et les défis auxquels il souhaite répondre. Elle s'inscrit en continuité avec les orientations gouvernementales et les planifications locales, tout en affirmant notre volonté de soutenir un développement culturel durable, ancré dans nos réalités.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à cette démarche, et plus particulièrement les membres du comité, les partenaires du milieu culturel, ainsi que les élus de la MRC pour leur appui indéfectible. Cette nouvelle Politique culturelle est à la fois un point d'ancrage et un tremplin vers l'avenir, pour une Côte-de-Beaupré toujours plus fière de son identité!



Mot du président

Daniel Robitaille

Président de Développement
Côte-de-Beaupré

*Notre territoire a
connu une évolution
importante sur les
plans culturel, social
et économique.*

01

Mise en contexte

Une deuxième politique culturelle pour La MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC de La Côte-de-Beaupré avait publié une première politique culturelle en 2006¹. Celle-ci témoignait déjà de la place de choix que la culture et le patrimoine occupaient dans le développement et la mise en valeur du territoire et visait à favoriser l'épanouissement de l'activité artistique et culturelle de même que la préservation et la mise en valeur du patrimoine, significatif à l'échelle provinciale.

Un processus rigoureux

Pour mettre à jour sa politique culturelle, Développement Côte-de-Beaupré a fait appel aux services de l'équipe d'ArtExpert, une firme spécialisée en ingénierie culturelle. Avec l'équipe de Développement Côte-de-Beaupré, ils ont traversé les différentes étapes du processus qui consistait, dans un premier temps, à faire le portrait de la situation actuelle de l'offre culturelle et de la demande potentielle (portrait sociodémographique de la population, des villégiateurs et

¹ Politique_culturelle de La MRC de la Côte-de-Beaupré 2006

Politique
culturelle
2025



des touristes). Dans un deuxième temps, un exercice de participation publique a été mis en place. Cet exercice comprenait la mise sur pied d'un comité de suivi, l'organisation d'une consultation publique regroupant citoyens et représentants du milieu culturel et des entrevues semi-dirigées avec certaines personnes clés liées à des interventions porteuses telles que celles liées à l'éducation ou au tourisme.

Fondement d'une telle démarche

Au même titre que les services municipaux, les loisirs, le tourisme et le sport, la culture et le patrimoine font partie du milieu de vie des gens et contribuent à la qualité de vie des résidents. C'est pourquoi il fallait mettre à jour cette politique, afin d'ajuster les interventions notamment de Développement Côte-de-Beaupré et de la MRC en matière de culture aux nouvelles réalités d'aujourd'hui et ainsi les harmoniser avec l'ensemble des interventions et des planifications territoriales.

Pourquoi une nouvelle politique culturelle?

L'élaboration d'une politique culturelle dans une MRC (Municipalité régionale de comté) au Québec est essentielle pour valoriser et promouvoir l'identité régionale. Une telle politique permet de préserver et de mettre en avant le patrimoine culturel unique de la région, qu'il s'agisse de traditions, de langue, d'art, d'artistes, de lieux ou d'événements locaux. En soutenant les initiatives culturelles locales et régionales, la Côte-de-Beaupré contribue à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et à favoriser la transmission des savoirs et des traditions aux générations futures par le biais de ses composantes culturelles. Cela joue un rôle clé dans la dynamisation de la vie communautaire et dans le maintien de la diversité culturelle qui caractérise le Québec.

De plus, une politique culturelle bien définie peut avoir un impact économique positif en stimulant le tourisme et en attirant de nouveaux résidents et investisseurs.



En mettant en lumière les atouts culturels de la région, une MRC peut se positionner comme une destination attrayante pour les visiteurs et les créateurs d'entreprises culturelles. Les festivals, expositions ou événements culturels, soutenus par cette politique, deviennent des moteurs économiques locaux, créant des emplois et des opportunités d'affaires. Ainsi, au-delà de la préservation du patrimoine, une politique culturelle contribue directement au développement économique et au rayonnement d'une région sur la scène provinciale et nationale.

Elle appartient à toutes les parties prenantes de la culture, du tourisme, du patrimoine qui contribuent à l'épanouissement et à l'attractivité de la MRC, et surtout, elle appartient aux citoyens et à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la culture et son développement.

1.1 Les piliers de la politique culturelle

L'exercice de mise à jour de la politique culturelle de La MRC de la Côte-de-Beaupré a permis de (re)définir le rôle de la culture sur le territoire ainsi que la vision de l'ensemble du milieu impliqué de près ou de loin en culture. La politique servira ensuite à orienter les actions et prises de décisions en lien avec la culture au cours des prochaines années. Elle est

La politique servira ensuite à orienter les actions et prises de décisions en lien avec la culture au cours des prochaines années.



© Artefact Urbain

directement liée aux autres outils de planification du territoire, notamment le plan d'action pour l'économie locale et l'emploi (PALÉE), le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) et le plan de développement durable des collectivités (PDDC), etc. La politique pourra également être prise en compte dans les développements de projets régionaux.

Dans cet esprit, la nouvelle Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré se présente comme un guide et un point de convergence afin de coordonner les efforts de tous ceux qui souhaitent contribuer à l'épanouissement des individus, de la collectivité et du territoire à travers la culture.



1.2 Portrait de la région²

La Côte-de-Beaupré: un héritage vivant de la Nouvelle-France

La Côte-de-Beaupré est le berceau de l'Amérique française avec ses origines au tout début de l'époque de la Nouvelle-France. D'abord occupées par les Premières Nations, ses terres ont finalement été cultivées par les familles souches qui en ont fait un milieu agricole florissant. En plus de façonner le paysage et d'essaimer partout en Amérique, les descendants de ces quelque 170 familles ont créé ici un milieu de vie où le passé et le présent résonnent harmonieusement.

Les générations actuelles sont les gardiennes de ce riche héritage. L'ADN de la Côte-de-Beaupré se compose de culture au sens large, tant dans les traditions et les paysages propres à la vie côtière et à l'agriculture que dans les manifestations plus contemporaines de la culture à travers les arts, les loisirs et l'offre culturelle en général.

Les maisons ancestrales, vieilles granges, croix de chemin et caveaux à légumes de la Côte-de-Beaupré résistent au temps. Le fleuve, les chutes, les rivières, le Cap-Tourmente, les montagnes laurentiennes et le mont Sainte-Anne continuent de fasciner artistes et amateurs de plein air. La basilique et le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré, l'avenue Royale, ainsi que les migrations des oies blanches contribuent à la notoriété de la région. Le territoire regorge d'une richesse historique unique reflétée dans les patrimoines bâti, agricole, naturel, paysager et immatériel que l'on souhaite protéger et rendre accessibles aux citoyens comme aux visiteurs.

Ces legs du passé guident les héritiers et les nouveaux arrivants vers un avenir prometteur, où la préservation du patrimoine est primordiale, et où l'histoire de la Côte-de-Beaupré continue de raconter son ouverture à la diversité de ses habitants. Quelques éléments saillants du territoire de La Côte-de-Beaupré constituent des piliers sur lesquels la collectivité peut continuer d'appuyer son développement culturel. En voici un aperçu.

² Un portrait complet et détaillé a été déposé à Développement Côte-de-Beaupré dans la première phase du processus de révision de la politique culturelle. Cette section en fait la synthèse.



Chute
Montmorency)

Du côté de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer

Le parc de la Chute-Montmorency est un joyau naturel et historique du Québec et point de départ de la Côte-de-Beaupré.

Ce lieu majestueux rappelle la Conquête de 1759, un tournant crucial dans l'histoire du pays.



Domaine Sainte-Anne
© Les Festifs !

Du côté de Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré

Attrait touristique établi, la Route de la Nouvelle-France jalonnée de bâtiments historiques retrace le parcours des premiers colons, offrant une plongée immersive dans le passé tout en donnant accès à un patrimoine paysager unique. La version numérique permet de la rendre accessible au plus grand nombre. Au cœur de la Côte-de-Beaupré se trouve le site du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ce lieu de pèlerinage attire des visiteurs du monde entier, venus admirer l'art, l'architecture et le patrimoine religieux qui s'y trouvent. Aujourd'hui, la vie culturelle prend une nouvelle place en valorisant les talents locaux et en dynamisant la communauté autour d'une vision large de la culture, qui englobe le tourisme religieux et les traditions tout autant que les nouvelles pratiques artistiques et l'art numérique.

Du côté de Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim-de-Montmorency, Saint-Tite-des-Caps

Le site de la Petite Ferme à Cap-Tourmente, choisi par Samuel de Champlain pour exploiter la terre fertile de la Nouvelle-France, est un site d'une beauté à couper le souffle. Cette région, où les montagnes laurentiennes et les plaines agricoles se rencontrent, offre un panorama unique et des opportunités de découverte toujours renouvelées. C'est ici que la nature et l'histoire se rejoignent dans un cadre exceptionnel. Par diverses activités et un lieu historique, La Grande Ferme permet notamment des activités culturelles et touristiques.

La Grande Ferme

1.3 La culture de la Côte-de-Beaupré

Pour le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la culture englobe l'ensemble des composantes de l'ADN du territoire, ses richesses, ses pratiques, ses expressions, ses savoirs, et ses valeurs qui façonnent son identité et son attractivité.

La culture de la Côte-de-Beaupré inclut:

- **Les arts, toutes les formes d'art, et ses artistes, artisans et créateurs:** la peinture, la sculpture, la danse, le théâtre, la musique, l'écriture, etc.
- **Les patrimoines:** le patrimoine mobilier, le patrimoine immobilier, la généalogie, le patrimoine vivant et les savoir-faire, le patrimoine naturel et les paysages, l'agriculture, etc.
- **Les travailleurs, diffuseurs, équipements et ressources culturelles:** les acteurs ou outils qui permettent la création et la diffusion des œuvres artistiques et créatrices à travers des festivals, des expositions et des spectacles, des expressions littéraires, les activités culturelles, etc.
- **L'agriculture:** la richesse de l'agriculture comme moteur d'identité de la région et ses produits locaux comme une opportunité d'alliance entre la culture et le patrimoine agricole.



Annie Turmel et Jenny-Mark T. Pichette, 2025



© Les Festifs !

02

Principaux constats

Au plan
de la
population,
on note:

- Une croissance démographique plus forte que celle de la région et du Québec;
- Une proportion plus élevée de jeunes (0-14 ans) et d'adultes (45-64 ans) que celle de la région et du Québec;
- Près d'une résidence sur six est occupée par des non-résidents;
- Une proportion de diplômés universitaires inférieure à la région, mais avec des revenus nettement supérieurs;
- Une population presque universellement francophone et stable au plan de la résidence;
- Un travailleur sur trois travaillant près de sa résidence;
- Une proportion plus élevée que la moyenne québécoise des travailleurs dans les médias, la culture et les loisirs.



Au plan des
artistes et des
travailleurs
culturels,
on relève:

- Une part importante d'artistes dans le domaine des arts visuels;
- Que quelques-uns de ces artistes ont été soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec;
- Une croissance du nombre de travailleurs culturels, plus particulièrement des photographes, graphistes et techniciens.





Au plan de la
vie culturelle,
on remarque:

- Un bel éventail d'organismes culturels, d'institutions muséales et de galeries;
- Un diagnostic de BiblioQUALITÉ égal à la moyenne régionale et québécoise;
- Une bonne diversité d'offres en loisir culturel;
- Un nombre adéquat de médias locaux;
- L'importance du tourisme, dont le tourisme culturel, favorisé par la tenue de plusieurs événements et le tourisme religieux, catalysé par la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Le dynamisme des ententes de développement culturel et des programmes de restauration du patrimoine;
- Une richesse patrimoniale unique, s'appuyant sur une documentation électronique abondante.

Le processus de mise à jour de la politique culturelle a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire en termes de culture et de faire émerger les défis et les enjeux à prendre en compte dans le plan d'action qui découlera de la nouvelle politique culturelle.

Voici le résumé de ces constats :

Positionnement de la culture

Positionnement fort déjà établi en faveur de la culture comme levier de développement territorial

Présence d'artistes

Présence d'artistes actifs, principalement en arts visuels

Lieux de diffusion

Présence de (8) galeries d'art et institutions muséales, et de 5 bibliothèques qui sont des piliers pour le développement culturel

Ressources stables (\$, RH)

Présence de ressources importantes :

- Développement Côte-de-Beaupré et MRC (Investissements en culture, patrimoine et paysages)
- Développement Côte-de-Beaupré et MRC (Investissements en RH pour culture, patrimoine et paysages)

Arrimage d'autres politiques en faveur de la culture

Arrimage des outils de planification territoriale d'autres secteurs en faveur de la culture : milieux de vie, économie, éducation, etc. (PALÉE, PDDC, schéma d'aménagement du territoire)

Bassin de consommateurs de culture grandissant

Bassin de population propice à la consommation culturelle (jeunes adultes, adultes, revenus supérieurs à la moyenne régionale et Québec, nombre de travailleurs culturels, montée du télétravail) et vaste proportion de touristes

Depuis longtemps déjà, comme en témoigne la première politique culturelle de la MRC en 2006, la Côte-de-Beaupré a pris position en faveur de la culture comme levier de développement pour son territoire.

03

Besoins identifiés

L'exercice de participation publique réalisé au printemps 2024 a permis de corroborer certains besoins également soulignés par la population dans le cadre de consultations antérieures dans le secteur culturel et de consultations dans d'autres secteurs. Ce constat est la preuve d'un positionnement déjà établi pour la culture comme secteur imbriqué dans les autres secteurs du développement durable (environnement, communauté, économie).

Pour faire bon usage du levier que constitue l'ensemble du secteur culturel pour le développement du territoire, on voudra prendre en considération certains enjeux et besoins principaux.

Certains concernent les producteurs de l'offre culturelle (artistes, organismes culturels et municipalités), d'autres concernent les consommateurs de l'offre culturelle (citoyens et visiteurs) et finalement, quelques-uns concernent Développement Côte-de-Beaupré en tant qu'intervenant clé en la matière.

Ce constat est la preuve d'un positionnement déjà établi.





Galerie Ni Vu Ni Cornu

3.1 Sur le plan de l'offre culturelle

Des espaces pour les arts et la culture

Les artistes, les organismes culturels ainsi que les municipalités de la MRC sont les principaux producteurs de l'offre culturelle. Si les artistes sont difficiles à dénombrer, on compte environ 25 organismes culturels sur le territoire, incluant les 5 bibliothèques municipales du Réseau Biblio de La Capitale-Nationale. En tant qu'entreprises individuelles, les artistes font directement partie du tissu économique de la MRC. Il en va de même pour les OBNL et les entreprises privées qui agissent dans le secteur culturel, générant des emplois et contribuant à la vitalité des communautés.

Pour s'épanouir, les producteurs souhaitent le soutien des collectivités, notamment par la reconnaissance de leur statut professionnel et par l'accès à des infrastructures de création et de diffusion spécialisées. Malgré un nombre intéressant de galeries d'art et d'institutions muséales sur le territoire, on constate que les artistes demandent un lieu de diffusion multidisciplinaire qui permettrait plus de rencontres entre eux ainsi que des opportunités de contact direct avec le public.

Des laboratoires de création

Toujours dans un esprit de renouvellement de l'offre culturelle, le milieu artistique valorise l'idée de faire émerger la création dans des espaces propices à son développement. Ce type d'activité créative peut s'installer dans divers lieux existants, afin de favoriser les maillages et l'ancrage des échanges artistiques dans la MRC.

3.2 Sur le plan des consommateurs de culture

Dans le secteur culturel, le développement de l'offre est habituellement initié par des producteurs. Il est établi que c'est en proposant des activités au public qu'on arrive à générer des adeptes. Dans ce sens, on gagnera à investir le contact des jeunes avec la culture pour leur permettre de développer leur propre créativité et en faire des ambassadeurs de culture plus tard dans leur vie. Le loisir culturel ainsi que la pratique amateur en art et métiers d'art sont des leviers de développement mentionnés lors des consultations publiques pour intéresser les jeunes à la culture. Mentionnons que l'expression de soi est un besoin humain fondamental pour lequel la culture peut être un recours à peu de frais.



On gagnera également à investir le contact des aînés avec la culture. Vecteur de lien social, de santé, d'appartenance, d'identité et de fierté, la culture peut briser l'isolement et contribuer au bien-être de nos aînés.

En bref, l'offre culturelle doit pouvoir rejoindre tous les publics et être la plus inclusive possible.



Adrien Bobin, 2025

Briser les silos

La transversalité de la culture désigne sa capacité à interagir avec divers secteurs comme l'éducation, la santé, l'économie, le tourisme et l'environnement.

Cette dimension s'est manifestée lors des consultations publiques, où la population a exprimé des besoins variés, tels que l'amélioration de l'intégration de l'offre culturelle dans le système éducatif, notamment pour mieux faire connaître le patrimoine et les arts.



D'autres suggestions incluent, par exemple :

- L'installation de murales en milieu naturel, créant ainsi un lien entre culture et territoire;
- La formation de partenariats inattendus (par exemple, entre un garage et des initiatives culturelles);
- Des initiatives agrotouristiques, liant sites historiques et parcs;
- Ou encore l'intégration de plus d'activités culturelles dans l'offre touristique.

L'approche de la politique culturelle invite à considérer la culture comme une réponse possible aux défis rencontrés dans d'autres domaines. Sur le plan pratique, cela exige un renforcement de la collaboration intersectorielle déjà en cours au sein de la MRC, comme illustré dans le Plan de développement durable des collectivités (PDDC). Les services de développement économique, d'urbanisme et de communication jouent un rôle crucial en soutenant les efforts du service de la culture et du patrimoine pour préserver et valoriser les richesses locales.

04

Principaux enjeux ayant fait consensus lors de l'activité de consultation

ON LE CONSTATE

Préoccupations et améliorations

- **Accès à la culture**: Identification des barrières géographiques, économiques ou sociales qui limitent l'accès à la culture pour certaines populations, notamment les personnes âgées, les jeunes et les nouveaux arrivants.
- **Soutien aux artistes**: Maintien et amélioration des sources de financement complémentaires en adaptant les mécanismes aux réalités du territoire. Pour ce faire, maintenir les ressources en soutien aux artistes émergents et projets locaux.
- **Coordination des acteurs culturels**: Besoin d'améliorer les structures qui entourent les initiatives culturelles et facilitant les synergies entre les différents acteurs.
- **Financement et main-d'œuvre**: Besoin de pérenniser et améliorer les infrastructures ainsi que l'accès au financement et besoin d'assurer les conditions pour l'attractivité et le maintien des travailleurs culturels.
- **Mise en valeur des patrimoines**: Besoin de sensibilisation et d'optimisation des outils en place pour préserver les patrimoines (notamment le patrimoine bâti, religieux et agricole).

Faire de la culture une dimension constituante des planifications, des projets et des modèles d'affaires.



ON L’AFFIRME

Forces et opportunités

- **Richesse patrimoniale** : Valoriser le patrimoine immatériel et les lieux historiques et naturels, tels que les églises anciennes et les sites de plein air, comme des attractions culturelles. Valoriser aussi les familles souches et les producteurs agricoles de plusieurs générations.
- **Artistes locaux** : Soutenir les artistes déjà présents sur le territoire, en mettant en avant leur travail à travers des laboratoires de création et des événements.
- **Développement culturel transversal** : Développer la culture en optimisant les apports avec d’autres secteurs, tels le tourisme, l’agriculture, le communautaire, le municipal, etc.

ON RÊVE

Propulsion vers l’avenir

- **Intégration des outils numériques** : Encourager les artistes à utiliser des plateformes numériques pour diffuser leur travail et atteindre un public plus large.
- **Innovation dans les pratiques artistiques** : Organiser des ateliers et des formations pour initier les artistes aux nouvelles technologies et aux tendances contemporaines.
- **Mutualisation des ressources** : Promouvoir des initiatives où les ressources et les compétences sont partagées entre différents acteurs culturels pour optimiser les coûts et les efforts.
- **Valorisation voire requalification des bâtiments, espaces, lieux, paysages** : Faire de la culture une dimension constituante des planifications, des projets et des modèles d’affaires.

ON LE
CONSTATE
ON
L’AFFIRME
ON
RÊVE

05

Vision de la politique culturelle 2025



Annie Turmel et Jenny-Mark T. Pichette, 2025

La vision est construite sur la définition de la culture suivante:

La culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable.

En tant que domaine d'activité, elle contribue puissamment – par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique – au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement.

En tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs qui imprègnent tous les aspects de notre vie, la culture détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres...

– UNESCO, *Le pouvoir de la culture pour le développement*, 2010.

5.1 La vision de la culture pour la Côte-de-Beaupré

La Côte-de-Beaupré voit la culture comme un levier pour assurer le développement du territoire au niveau social, économique et touristique. À court, moyen et long termes, la Côte-de-Beaupré mise sur le développement culturel pour favoriser l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie pour les résidents, visiteurs, nouveaux arrivants, entrepreneurs et travailleurs. En valorisant la culture et le patrimoine, une communauté se construit où chaque geste culturel contribue à un développement harmonieux et durable de la Côte-de-Beaupré.

Manon Dumas, 2022

Par la valorisation de sa culture et l'accroissement de la synergie entre les citoyens et les acteurs du milieu culturel (de l'artiste au consommateur culturel, en passant par les partenaires et promoteurs privés), la région insuffle le sentiment d'appartenance à tous pour les arts, la culture, le patrimoine et le territoire.

5.2 Principes directeurs

Les principes directeurs ou règles d'action se collent à la vision de la culture et guident la prise de décision dans le choix des orientations et des actions visant le développement culturel.

La culture est envisagée comme un moteur de développement économique et communautaire.

Œuvre des élèves de l'école secondaire
du Mont-Sainte-Anne, Pèlerin'Art 2024



Cette vision repose sur cinq principes directeurs:

01

Conditions favorables à la vitalité culturelle:

Il importe pour la région de viser la mise en place de conditions favorables au développement culturel par la création d'espaces dédiés à la culture ou l'optimisation des espaces existants et des ressources de toutes sortes afin d'assurer une offre culturelle diversifiée et de qualité pour l'ensemble des citoyens.

02

Soutien à la culture et à son accessibilité:

Il importe de soutenir les initiatives du milieu, ses créateurs, ses organismes, ses travailleurs, ses entrepreneurs de la culture, afin de maximiser le développement culturel et local et d'optimiser la réalisation de projets mobilisateurs et porteurs pour la région, et d'en accroître son accès à tous les publics (jeunes, aînés, personnes issues de l'immigration, touristes, citoyens de la Côte-de-Beaupré, etc.), dans une optique d'équité, de diversité et d'inclusion.

03

Affirmation de l'identité:

Il importe de confirmer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'identité de la région, et de renforcer le sentiment d'appartenance par l'accroissement des connaissances, la mise en lumière et la reconnaissance des artistes et acteurs culturels, et la mise en valeur des richesses, des distinctions, des ressources, de la signature, de la fierté, de la culture.

04

Ouverture à l'innovation:

Il importe de s'ouvrir aux nouvelles technologies et à l'innovation dans les pratiques artistiques et culturelles, d'en faciliter l'utilisation afin de favoriser l'expression de nouvelles expressions de la culture ou projets artistiques actuels et futurs.

05

Transversalité de la culture:

Il importe de réaffirmer que la culture est un élément clé au développement de la région et qu'elle doit faire partie des composantes de tout projet visant le développement du territoire, qu'il touche aux domaines de l'éducation, du tourisme, du communautaire, de l'entrepreneuriat et du développement durable.



Annie Turmel, 2022

5.3 Les orientations et objectifs

Fruit de nombreuses consultations, réflexions et discussions, les orientations en matière de culture reflètent la volonté d'intégrer la culture à tous les aspects du développement du territoire et des communautés. Ces orientations témoignent de la détermination de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré à faire de la culture un pilier central dans son développement, en assurant une gestion cohérente et proactive de ses ressources culturelles.

Ces orientations dressent le cadre pour agir au développement culturel. À partir de ces orientations découlent des objectifs principaux et spécifiques. Un plan d'action culturel sera mis en place à partir de ces orientations qui guident les choix et les prises de décision. Le plan d'action identifie également la population ciblée, l'échéancier et les porteurs des différentes actions.

Citoyenneté culturelle à l'échelle de la MRC

Objectif principal

Rendre la culture accessible à toute la population de la MRC, artistes, citoyens, acteurs et entrepreneurs du milieu culturel, quels que soient leur âge, leur origine ou leur statut socio-économique.

Axe d'intervention 1

Favoriser l'accès à la culture pour l'ensemble des citoyens de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Perspectives d'actions:

- Rendre/maintenir les divers espaces culturels et les différentes activités culturelles accessibles physiquement et économiquement pour les résidents de la région incluant les diverses clientèles vulnérables ;
- Encourager les promoteurs culturels à rendre la culture accessible aux personnes en situation de vulnérabilité ;
- Favoriser la participation culturelle de proximité en précisant, dans les communications, les offres culturelles locales pouvant interpeller les résidents et villégiateurs et celles destinées plus largement aux touristes.

Axe d'intervention 2

Développer des synergies visant la médiation culturelle ciblée

Perspectives d'actions:

- Transporter la culture dans le quotidien des citoyens par le soutien de projets, activités, interprétations, animations culturelles dans les résidences de personnes âgées, les garderies, les écoles, les centres hospitaliers, les bibliothèques et les organismes communautaires, etc. ;
- Encourager les projets culturels visant particulièrement les personnes vulnérables, les jeunes, les aînés et les nouveaux arrivants et les soutenir notamment par l'Entente de développement culturel ;
- Développer des projets destinés à des clientèles spécifiques, notamment les jeunes, les familles, les aînés et les nouveaux arrivants et collaborer avec des artistes issus de la diversité culturelle.

Axe d'intervention 3

Diversifier l'offre culturelle en soutenant les initiatives d'organismes, acteurs ou entrepreneurs de la culture

Perspectives d'actions:

- Favoriser la participation ou l'organisation d'activités artistiques ou culturelles au public dans le cadre d'événements, qu'ils soient à caractère culturel ou autre, déjà en place ;
- Encourager la création d'activités dans le cadre des Journées de la culture ;
- Encourager l'organisation d'événements artistiques et culturels avec le milieu.

Axe d'intervention 4

Favoriser la tenue d'événements culturels en plein air et d'activités dans des lieux publics pour atteindre un public plus large

Perspectives d'actions:

- Accompagner les organismes et promoteurs culturels lors d'organisation d'activités dans l'espace public



Soutien aux artistes, artisans, événements et regroupements culturels

Objectif principal

Pour consolider la vitalité artistique de la Côte-de-Beaupré, il importe à la fois de soutenir l'écosystème artistique et d'en faire la promotion auprès des citoyens. Pour ce faire, l'offre d'un soutien d'expertise, de conseil, financier ou logistique aux artistes, artisans, événements et regroupements culturels afin de favoriser la création et la diffusion de la culture locale est déterminante.



© Artefact Urbain

Axe d'intervention 1

Pérenniser les fonds et les ententes en soutien aux artistes, artisans, événements, regroupements, organismes et projets culturels

Perspectives d'actions:

- Maintenir l'Entente de développement culturel et les autres ressources en expertises et financières accessibles au milieu ;
- Favoriser les projets permettant l'accroissement de la participation citoyenne et l'accessibilité pour les différents types de clientèles ;
- Pérenniser les projets financés ;
- Favoriser la participation des artistes de la Côte-de-Beaupré dans les appels à projets comme par exemple Pèlerin'Art.

Axe d'intervention 2

Mettre en place les recommandations émises dans le cadre de l'étude sur le statut de l'artiste

Perspectives d'actions:

- Renforcer la diffusion de l'information sur les divers appels à projets destinés aux artistes ;
- Encourager les artistes à exposer à l'extérieur de la Côte-de-Beaupré dans des lieux de diffusion reconnus tout en maintenant, voire optimisant, leurs activités dans la région.

Axe d'intervention 3

Soutenir les regroupements ou organisations dans leurs projets visant le développement culturel, la médiation culturelle et la mutualisation des ressources humaines, techniques, professionnelles et financières

Perspectives d'actions:

- Soutenir les projets favorisant la mutualisation des ressources pour répondre à l'enjeu de main-d'œuvre et à l'engagement des bénévoles.

Axe d'intervention 4

Développer ou soutenir les initiatives permettant la tenue d'offres artistiques professionnelles

Perspectives d'actions:

- Promouvoir la reconnaissance des artistes, dont ceux qui visent l'obtention du statut professionnel par leurs pairs et soutenir les artistes professionnels ;
- Développer des initiatives visant à attirer les artistes professionnels dans la région ;
- Mettre en place les conditions gagnantes pour permettre à ceux qui le désirent d'obtenir le statut d'artiste professionnel en notamment favorisant la tenue de laboratoires de création ;
- Accompagner de potentiels projets d'implantation d'un lieu de diffusion professionnel.

Optimisation des infrastructures et équipements par l'ajout d'une vocation culturelle

Objectif principal

L'offre et la demande culturelles doivent pouvoir s'ancrer dans des lieux de proximité accessibles et invitants. Créer des habitudes de consommation culturelle commence par la mise en place d'une offre structurée dans des lieux appropriés dans lesquels les citoyens se sentiront accueillis et stimulés. Conséquemment, il est nécessaire que la culture devienne une dimension constitutive des planifications et des projets.

Axe d'intervention 1

Considérer la culture comme une plus-value à tout projet de développement ou d'animation d'infrastructure, d'équipements, d'événements, d'espaces publics ou d'espaces existants

Perspectives d'actions:

- Dans une optique de développement durable, viser à convertir des espaces vacants ou disponibles (municipaux ou privés) en espace pour les initiateurs-trices de projets, et ce, en priorisant le cas échéant les lieux patrimoniaux ;
- Encourager l'intégration de la culture dans la requalification ou la création de lieux (patrimoine bâti, patrimoine agricole, parcs, sentiers, patrimoine religieux, etc.) au bénéfice du milieu culturel et de toute la population.

Axe d'intervention 2

Développer le réflexe d'intégrer la culture en amont dans tout projet de développement et dans toute élaboration de planification

Perspectives d'actions:

- Intégrer les ressources et les expertises en culture ou qui ont un lien avec la culture dans les réflexions, discussions liées à l'urbanisme, au développement du territoire ou au développement de la communauté ;
- Considérer la nouvelle politique culturelle dans les projets et les planifications du territoire.



Dynamisme des relations entre culture, société, éducation, patrimoine et territoire

Objectif principal

Pour s'épanouir, la vie culturelle doit s'immiscer dans plusieurs couches de la société et permettre aux différents segments de la population d'avoir accès à des activités qui leur conviennent, ceci sans négliger l'attractivité que cette offre peut susciter chez les villégiateurs ou les touristes. Il importe donc de développer des synergies entre la culture et les autres secteurs de développement en vue de maximiser les apports croisés entre la culture, l'économie et la communauté, et ainsi démontrer la pertinence de transversalité de la culture dans les outils de planification et les diverses politiques.

Axe d'intervention 1

Favoriser la contribution de la culture au développement économique et de la communauté à l'échelle du territoire et hors territoire

Perspectives d'actions:

- Maintenir, enrichir et rendre plus accessible l'information disponible principalement en ligne dédiée au patrimoine (inventaires, ressources disponibles, documentation, actualité) ;
- Maintenir et mettre de l'avant les institutions muséales : le centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré (Aux Trois Couvents) et le Centre d'initiation au patrimoine (La Grande Ferme) ;
- Renforcer la Route de la Nouvelle-France et ses attraits, tant dans son développement que dans sa promotion.

Axe d'intervention 2

Développer des projets intersectoriels qui associent artistes, entrepreneurs et organismes culturels et sociaux pour créer des initiatives culturelles ayant un impact multisecteurs

Perspectives d'actions:

- Soutenir les événements et activités des municipalités, des villes et des organismes culturels ;
- Intégrer un volet culturel aux événements attractifs de la région.

Axe d'intervention 3

Sensibiliser sur les effets et retombées positives de développer les synergies entre la culture et les autres secteurs en vue d'un développement durable

Perspectives d'actions:

- Valoriser les attraits, les savoir-faire, les traditions et les lieux culturels, incluant le patrimoine bâti, l'avenue Royale et les parcours anciens dont le fleuve.

Axe d'intervention 4

Établir un réseau d'échange de ressources et de bonnes pratiques entre les secteurs culturel, économique, touristique et social pour maximiser l'impact des initiatives

Perspectives d'actions:

- Lier les richesses géographiques de la Côte-de-Beaupré, situées entre fleuve et montagnes, à la vitalité artistique et culturelle du territoire ;
- Structurer la communication de l'ensemble de l'offre culturelle en assurant une visibilité à chacun des points d'attrait touristique ;
- Favoriser l'intégration culturelle dans les événements touristiques.

Axe d'intervention 5

Favoriser le développement culturel par l'innovation et l'utilisation des nouveaux outils numériques, dont l'intelligence artificielle

Perspectives d'actions:

- Encourager et soutenir les projets culturels avec composante technologique ;
- Encourager la participation à des ateliers et des formations pour initier les artistes aux nouvelles technologies et aux tendances contemporaines.

Valorisation des patrimoines et des paysages culturels

Objectif principal

La culture, c'est aussi un lieu de rencontre entre le passé, le présent et l'avenir. Mettre en valeur le patrimoine et l'histoire d'un territoire contribue à maintenir le sentiment de fierté, d'appartenance et la qualité de vie des citoyens tout en favorisant une plus grande attractivité pour la MRC. Il est donc essentiel de promouvoir et préserver les patrimoines et paysages culturels de la Côte-de-Beaupré, vecteurs de développement culturel.

Axe d'intervention 1

Maintenir la mise en valeur et la protection des patrimoines et des paysages

Perspectives d'actions:

- Pérenniser les investissements, les ressources et les ententes liés au développement et à la mise en valeur du patrimoine ;
- Continuer à développer l'état de connaissances sur les patrimoines et les paysages culturels (inventaires, observatoires, etc.).

Axe d'intervention 2

Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine et des paysages de la Côte-de-Beaupré comme élément identitaire et unique à la région

Perspectives d'actions:

- Concerter les municipalités pour suggérer un parcours culturel d'une municipalité à l'autre (par exemple le projet Signature Innovation) ;
- Développer et diffuser les outils de connaissance et de reconnaissance des patrimoines et des paysages culturels ;
- Encourager les projets de valorisation patrimoniale ;
- Développer des projets d'interprétation et de reconnaissance sur l'histoire, l'architecture, l'agriculture et la généalogie de la région et sa portée nationale.

Axe d'intervention 3

Reconnaître et valoriser les projets et acteurs qui contribuent au développement culturel de la région en portant la fierté des patrimoines et la beauté des paysages significatifs

Perspectives d'actions:

- Renforcer la connaissance des attributs de la Côte-de-Beaupré et consolider son identité permettant d'optimiser son attractivité culturelle et patrimoniale ;
- Soutenir les projets d'envergure régionale ;
- Encourager l'utilisation de la culture et du patrimoine comme levier de revitalisation.



© Manon Dumas



© Artefact Urbain



Entente
de développement culturel
de la MRC de La Côte-de-Beaupré

